

CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCO-ARABE

Newsletter

Franco-Arabe

LA LETTRE MENSUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 124/2017

A l'occasion de la visite du Président libanais Aoun à Paris



Le Président de la CCFA, Vincent Reina, invité au dîner d'Etat

SOMMAIRE

- **La visite du Président Aoun à Paris** p 1-2
- **Koweït: vision 2035** p 3-5
- **XXV ème anniversaire du CEEA** p 6-7
- **Petit déjeuner débat à la CCFA** p 8-10
- **France : les indicateurs économiques** p 11-13
- **Pétrole & Energie** p 14-15
- **Coopération** p 16-19
- **Monde Arabe** p 20-23

Le Président libanais, Michel Aoun, a entamé le lundi 25 septembre une visite officielle dans la capitale française. Cette visite d'Etat de trois jours, la première accueillie par Emmanuel Macron depuis son arrivée au pouvoir, marque la relation particulière entre le Liban et la France. Lors de son séjour parisien, le Président Aoun a eu un entretien, en tête à tête avec le Président français Emmanuel Macron, des discussions avec le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian, effectué une visite au Président de l'Assemblée nationale, et inauguré avec son homologue français à l'Institut du Monde Arabe l'exposition « Chrétiens d'Orient. Deux mille ans d'histoire ».

Recevant son homologue libanais au palais de l'Élysée, le Président français, Emmanuel Macron, a indiqué que la France était bien déterminée à accompagner les efforts internationaux déjà entrepris pour aider le Liban, premier bénéficiaire de l'aide française, dans le prolongement des conférences de Londres et de Bruxelles. Il a annoncé que l'AFD continuera notamment ses activités en faveur du développement du pays tant au moyen de prêts que de dons et qu'elle versera cette année près de 19 millions d'euros de subventions au Liban dans le cadre de l'initiative Sawa pour le Moyen-Orient. Par ailleurs, le Président français a réitéré l'idée de travailler à l'organisation d'une conférence des investisseurs pour le Liban en 2018 avec l'objectif affiché de favoriser la relance de l'économie pour offrir un futur viable et une existence digne aux habitants de la région.

En l'honneur de son hôte libanais, le Président Macron a convié de nombreuses personnalités à un dîner d'Etat donné au palais de l'Élysée. M. Vincent Reina, Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe y était convié, signe de reconnaissance pour cette institution qui œuvre depuis 47 ans à la promotion et au développement des relations économiques et commerciales entre la France et les pays arabes et une occasion pour le Président de la CCFA de s'entretenir avec le Président Macron mais aussi Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, et les autorités libanaises sur les moyens à mettre en œuvre pour accroître les échanges entre la France et les pays arabes et tout particulièrement le Liban.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE

Les échanges commerciaux entre la France et le Liban

Les relations économiques entre la France et le Liban sont à la hauteur de leurs relations politiques culturelles et amicales qui trouvent leurs racines fortes dans l'histoire la plus ancienne. La France est parmi les tous premiers partenaires commerciaux du Liban et les entreprises françaises se comptent par centaines dans le pays du cèdre travaillant auprès de leurs homologues libanaises et participant au développement économique du pays dans les secteurs les plus variés allant de l'agro-alimentaire, du transport et des télécommunications aux services immobiliers ou financiers.



D'après les Douanes libanaises, le volume des échanges commerciaux du Liban avec l'étranger a atteint un peu plus de 22 mds\$ en 2016, en légère augmentation par rapport à 2015. Le volume des exportations a atteint 2,98 mds\$, soit une augmentation de presque 1% par rapport à 2015, et le volume des importations s'est établi à 18,7 mds\$, soit une augmentation avoisinant les 4% par rapport à 2015. Les principaux clients du Liban en 2016 étaient l'Afrique du Sud (qui a absorbé 21% du total des exportations libanaises), l'Arabie Saoudite (9%), les Emirats Arabes Unis (8%), la Syrie (7%), l'Irak (5%), et la Jordanie (3%). La France se plaçait en quatorzième position parmi les clients du Liban et deuxième parmi les pays de l'Union Européenne. Le Liban exporte essentiellement des bijoux, des pierres et métaux précieux, des produits issus de l'industrie agroalimentaire, des machines et équipements électriques, des produits chimiques et plastiques, des métaux communs et des articles en métal ainsi que des produits agricoles. Quant aux fournisseurs du Liban, l'Union Européenne avec une part de marché de plus de 40% (7,7 mds\$) arrive en tête en 2016. Pris individuellement, les principaux fournisseurs du Liban sont la Chine (11%), l'Italie (8%), les Etats-Unis (6%), l'Allemagne (6%), la Grèce (6%), l'Egypte (4%), la Russie (4%) et la France (5,8%). Le Liban importe des produits pétroliers (lesquels représentent 20% des importations), des produits chimiques et plastiques, des machines et équipements électriques, des produits agro-alimentaires.

Bien que la part de marché des entreprises françaises ait été ramenée de 8,5% en 2013 à 5,8% en 2016, le Liban constituait le quatorzième excédent commercial de la France dans le monde en 2016. L'augmentation régulière du nombre d'entreprises exportant au Liban (4 526 en 2016, dont 93% étaient des microentreprises, PME et des ETI) traduit le dynamisme de la relation bilatérale.

La France se maintient donc parmi les tous premiers partenaires commerciaux du Liban puisque selon les Douanes françaises, le volume des échanges

entre les deux pays a atteint 934 M€ en 2016. Le volume des exportations françaises vers le pays du cèdre a atteint 886 M€ en 2016, faisant de la France le quatrième fournisseur du Liban (5,8% de parts de marché). Les ventes françaises vers le Liban ont été dominées par les ventes aéronautiques (23%), les produits agro-alimentaires (13%), les équipements mécaniques et électriques (13%), les produits pharmaceutiques (11%) et les parfums et produits pour la toilette (7%).

Quant aux importations françaises en provenance du Liban, leur volume a diminué de 11% en 2016, pour s'établir à 48 M€. La France est le quatorzième client du Liban, son cinquième client non régional et son deuxième client parmi les pays de l'Union Européenne. Les achats français au Liban ont été réalisés principalement dans le secteur des produits manufacturés (25%), des équipements mécaniques, matériel électrique, et électronique (16,6%), des produits agro-alimentaires (16,1%), des équipements électriques et ménagers (19%) et des produits textiles, cuir et chaussures (15%).

Par ailleurs, le stock d'IDE français au Liban atteignait 534 M€ à la fin de l'année 2015, soit un peu moins de 4% du stock d'IDE français au Moyen-Orient. Les activités immobilières, avec une part de 36%, en sont la principale composante. Suivent les services financiers (13%) et l'industrie manufacturière (22%). Alors que le stock d'investissements libanais en France, augmente régulièrement depuis la fin des années 2000. Le stock d'IDE libanais en France s'élevait à 3,04 mds€ à la fin de l'année 2015, soit 45% du stock d'IDE du Moyen-Orient en France. Ils sont largement concentrés dans trois secteurs : transport maritime, services financiers et immobilier.

Quant à la présence française au Pays du cèdre, elle est variée et embrasse presque toutes les activités et les secteurs économiques. Près d'une centaine d'entreprises françaises sont présentes au Liban et les entreprises françaises qui exportent au Liban a sensiblement augmenté par rapport à ce qu'il était au milieu des années 2000, passant de 4092 en 2006 à 4526 en 2016. En 2016, 21% des entreprises françaises exportant au Liban étaient des microentreprises, 48% étaient des PME, 24% étaient des ETI et 7% étaient des grandes entreprises.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-
arabe.org

New Kowait - Vision 2035

Des opportunités pour les PME françaises



Dans la perspective de l'organisation du forum d'investissement Koweït Expo 2018, prévu du 6 au 10 février 2018, la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France et le Conseil Suprême de la Planification et du Développement du Koweït, en partenariat avec la Chambre de commerce franco-arabe, ont organisé le jeudi 12 octobre, une conférence économique pour explorer les opportunités d'affaires et d'investissements offertes par le Koweït à l'aune de son plan stratégique de développement « Vision 2035 ».

Pour présenter les nouveaux défis que les autorités koweïtiennes entendent bien relever, le plan d'action qu'ils conçoivent pour mener la diversification de leur économie à l'horizon 2035, ainsi que le volume des investissements qu'ils souhaitent consacrer à cette tâche, une importante délégation koweïtienne présidée par S.E. Khaled N. Al Roudhan, Ministre Koweïtien du commerce et de l'industrie et Ministre d'Etat à la Jeunesse, et composée de hauts responsables économiques notamment, Dr. Khaled A. MAHDI, Secrétaire général du Conseil suprême pour la planification et le développement, M. Faris AL OBAID, Conseiller du Secrétaire général du Conseil suprême pour la planification et le développement a fait le déplacement dans la capitale française.

A cette réunion, l'on notait également la participation de l'Ambassadeur du Koweït à Paris, Sami Mohammad Al-Sulaiman, M. Etienne GUYOT, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, Dr Saleh AL TAYAR, Secrétaire général de la Chambre de Commerce franco-arabe, Mme Fahed et M. Eric Hélar, respectivement Directeur exécutif, et Directeur des relations extérieures à la CCFA, et un nombre important de chefs d'entreprises et d'hommes d'affaires.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

Ouvrant les travaux de cette rencontre, M. Etienne Guyot, a souhaité la bienvenue à la délégation koweïtienne et à tous les participants à cette réunion. Il a adressé ses vifs remerciements au Conseil suprême pour la planification et le développement koweïtien et à la Chambre de commerce franco-arabe, pour leur aide dans l'organisation de cette rencontre. Abordant le sujet de

cette réunion, M. Guyot a rappelé aux entreprises françaises le potentiel des opportunités économiques que recèle le Koweït et la volonté des autorités de ce pays d'encourager les partenariats entre les entreprises koweïtiennes et étrangères. Par ailleurs le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France, a indiqué que depuis 2015 la France dégage un excédent commercial dans ses échanges avec le

Koweït. Un excédent qui est le résultat de la nette progression des exportations françaises vers ce pays, a-t-il dit, soulignant au passage que ces exportations étaient portées par la vente d'aéronefs et de matériels de transport qui sont l'apanage de grands groupes. À cet égard il a indiqué qu'il importe aujourd'hui de tout faire pour ouvrir le marché koweïtien aux PME françaises. M. Guyot a, par ailleurs sou-

Ministre d'Etat à la Jeunesse, a rappelé les liens historiques solides entre la France et son pays, soulignant que le Koweït était fier du niveau atteint par ces relations privilégiées et constamment renouvelées dans tous les domaines. Il a indiqué que les entreprises françaises participent depuis de longues années dans le développement du secteur de l'énergie et de l'électricité dans son pays, fournissant le



ligné que les relations économiques entre la France et le Koweït s'appuient sur les bonnes relations politiques qui existent entre les deux pays et que cette conférence était une opportunité pour développer encore davantage ces relations commerciales. Enfin, M. Guyot a rappelé aux entreprises koweïtiennes les opportunités d'investissements qui fleurissent en France particulièrement dans la région Île-de-France avec le projet du « Grand Paris » qui est en marche et qui devrait dégager d'ici à fin 2030 plus de 100 milliards d'euros d'investissements dans les projets de transport, de logement et d'infrastructures et tous les secteurs appelés « flat city ». Ce sont autant d'opportunités pour les entreprises koweïtiennes pour développer leurs investissements sur le territoire français a-t-il dit.

De son côté son excellence Sami Mohammad Al-Sulaiman, a remercié la CCI Paris-île de France pour l'organisation de cette rencontre. Il a indiqué que son pays était activement engagé dans un vaste programme de développement « vision 2035 » pour diversifier son économie afin de la rendre moins dépendante des hydrocarbures. Il a appelé les entreprises françaises et tout particulièrement les PME à participer à ce grand projet soulignant que la France est un grand partenaire du Koweït et que le savoir faire français était bien connu et apprécié dans son pays. Pour conclure, son excellence a invité les entreprises françaises à participer à « Expo 2018 » qui aura lieu du 6 au 10 février 2018 dans la capitale koweïtienne.

Prenant la parole à son tour le ministre Koweïtien du commerce et de l'industrie et

matériel nécessaire, gérant la production et améliorant les installations. A cela s'ajoutent bien évidemment le secteur des services où la France est reconnue pour la qualité de ses prestations dans ce domaine. Nous souhaitons développer nos relations économiques et commerciales afin qu'elles atteignent le niveau espéré par les deux pays a-t-il indiqué. M. Khaled N. Al Roudhan a par ailleurs rappelé les investissements koweïtiens en France indiquant qu'en 2016 le volume des investissements du Koweït en France atteignait 6 milliards de dollars, que les compagnies koweïtiennes détenaient pour plus de 4 milliards de dollars de parts de participations dans les entreprises françaises et qu'enfin les investissements de son pays dans le secteur immobilier français avoisinaient les 2 milliards de dollars. Il a rappelé le volume des échanges entre les deux pays, estimant que ce volume devait et pouvait être amélioré surtout dans le cadre du grand projet de développement « vision 2035 ». Pour finir son excellence a rappelé que le Koweït bénéficie de plusieurs atouts, dans tous les domaines, économiques, politiques et juridiques qui font de ce pays une porte ouverte vers de grands marchés dans la région. Il a invité les entreprises françaises à participer à l'Expo 2018 et félicité l'équipe de France de foot pour sa sélection pour la prochaine coupe du monde.

Pour Jean-Baptiste Lefèvre, représentant le Quai d'Orsay à cette rencontre, a souligné que la participation massive des chefs d'entreprises français à cette réunion symbolise la forte relation qui unit les deux pays et le grand intérêt que portent les entreprises françaises pour

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

l'économie koweïtienne. Il a rappelé que les relations entre les deux pays ont connu un soubresaut en 1992, lorsque la France a participé au côté de la coalition internationale pour libérer le Koweït, et que depuis cette date, ces relations progressent continuellement. Abordant le chapitre économique, M. Lefèvre a souligné la solidité de l'économie koweïtienne malgré la baisse des prix du brut indiquant que la crois-

pour la planification et le développement. Un plan qui à terme doit promouvoir la qualité de l'éducation et de l'enseignement, enrayer la pauvreté, réduire les inégalités, créer le plein emploi, améliorer la qualité des soins, encourager l'innovation, doter le pays des infrastructures les plus modernes, protéger l'environnement... Pour réaliser ce projet pas moins de 100 milliards de dollars seront investis dans



sance devrait atteindre 1,7% en 2017, et le PIB 127 milliards de dollars. Il a par ailleurs souligné que le plan « vision 2035 » destiné à planifier le développement du pays pour le transformer en un centre économique et financier majeur dans cette région ouvre des opportunités réelles pour les entreprises françaises. Il a rappelé que le Koweït était le premier investisseur des pays du Golfe dans l'Hexagone et que le volume des échanges entre la France et le Koweït qui a atteint 750 millions d'euros en 2016 était en progression de 12% sur les sept premiers mois de l'année en cours. Pour conclure, il a indiqué que les grandes entreprises françaises présentes dans les secteurs-clés de l'économie koweïtienne étaient prêtes à accompagner le Koweït dans son plan de développement et tout particulièrement dans les secteurs de l'énergie, le désalinisation de l'eau, le transport, la santé, et l'agriculture...

Dr. Khaled Mahdi a pris la parole pour présenter « New Kuwait 2035 », un vaste programme de développement et de transformation dans tous les domaines et tous les secteurs pour porter le pays, tout entier, vers de nouveaux horizons. « Transformer le Koweït en un centre économique et financier incontournable et attractif pour les investisseurs, donnant la priorité au secteur privé, dans un environnement juridique et institutionnel favorable aux affaires, encourageant l'initiative et la création tout en protégeant l'identité nationale et la promotion des ressources humaines », voilà les éléments de base du plan « vision 2035 » a ainsi annoncé le Secrétaire général du Conseil suprême

tous les secteurs. 40% de ces investissements iront vers le secteur du gaz & pétrole, 22% vers la logistique, 11% vers les énergies, 9% vers l'éducation, 9% pour la santé, 7% pour les PME.

A la fin de cette présentation un court métrage sur le Koweït du futur a été projeté suivi par une séance de questions réponses qui a permis aux participants de demander des clarifications ou de plus amples explications sur certains sujets.

Déjeuner en l'honneur de la délégation koweïtienne

La Chambre de commerce Franco-Arabe a organisé, le jour même de la conférence en l'honneur de la délégation koweïtienne un déjeuner auquel elle a convié les responsables de la Chambre de commerce Paris Île-de-France, des chefs d'entreprises, et des amis de la CCFA. Une occasion pour les membres de la délégation koweïtienne de faire connaissance avec l'auditoire qui allait participer à cette conférence.

Kuwait Expo 2018

Sous le haut patronage de son altesse Sheikh Sabah Al-Ahmed Al Jaber Al-Sabah l'émir du Koweït, Expo 2018 se tiendra du 6 au 10 février 2018 au Kuwait International Fairground. Plus de 50,000 visiteurs sont attendus à cette manifestation qui réunira des fournisseurs, des partenaires, et des franchiseurs des cinq continents de la planète pour présenter le meilleur de la technologie et de l'innovation dans les différents secteurs de l'industrie et des services. Expo 2018 est une opportunité pour les entreprises pour présenter leurs produits, développer leurs réseaux de distribution et augmenter leurs parts de marché en identifiant de nouvelles opportunités. Expo 2018 est une étape importante sur la route de la soie, et un pont vers d'autres marchés limitrophes forts de centaines de millions de consommateurs potentiels.

La CCFA partenaire du XXV^{ème} anniversaire du CEEA

Centre d'Etudes Euro-Arabe : Un quart de siècle au service de la coopération entre l'Europe et le monde arabe



Pour célébrer un quart de siècle d'existence, d'engagement, de dévouement et de créativité, le Centre d'Etudes Euro-Arabe a organisé, le 11 octobre dernier dans les salons Hoche à Paris, dans le cadre du Dialogue de Paris, la cinquième édition de son forum parisien sur le thème : « Le rôle des Centres d'études dans les prises de décisions »

Cette tribune libre pour exprimer et analyser les défis auxquels nos sociétés modernes sont confrontées a été couronnée par le même succès que ses éditions précédentes. Hommes politiques, observateurs avisés, intellectuels et chercheurs, analystes et décideurs dans les différents secteurs vitaux de la vie active ont démontré par leur présence l'intérêt qu'ils portent à ces rencontres devenues au fil de leurs éditions un rendez-vous majeur de la vie intellectuelle parisienne.

La Chambre de commerce Franco-Arabe, partenaire de cette rencontre avec le Centre d'études Euro-Arabe, le Centre du roi Fayçal pour les études et les recherches islamiques, l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture, le Comité général du Conseil de Coopération du Golfe, le ministère des Affaires étrangères en France ainsi que le Centre international pour la Paix et le Dialogue, pour assurer à cette rencontre tout son succès.

Dans son intervention inaugurale, Dr. Saleh Al-Tayar, Président du Centre d'Etudes Euro-Arabe, a souligné le rôle important du centre qu'il préside dans l'observation, la recherche, et l'analyse des différents défis qui guettent nos sociétés modernes et les propositions qu'il met à la disposition des acteurs majeurs de la politique et dirigeants des rouages de nos institutions pour leur faciliter la prise des décisions les plus adéquates afin de répondre à ces défis. Il a indiqué que les études soumises par le centre, durant ses vingt-cinq années de son existence, ont démontré qu'il a su saisir et appréhender, dès le départ, la dimension des défis futurs qui mettent en péril le Monde Arabe autant que l'Occident. « Nous avons réussi durant toutes ces années de veille, de recherches et d'analyses à diffuser des informations utiles et des projections claires aidant ainsi les décideurs à mieux cerner l'importance des défis auxquels nous étions confrontés et à mieux les armer pour prendre les décisions qui s'y imposent » a ainsi conclu Dr. Al-Tayar son intervention.

Moufide Chéhabe, président du Directoire du centre a souligné de son côté les difficultés que le Centre devait surmonter durant toutes ces années pour assumer efficacement son rôle et réussir la mission à laquelle il s'était attelé. Il a dénombré les défis qui guettent le monde arabe, citant notamment l'Internet et la révolu-

tion numérique, la multiplication des moyens de diffusion de l'information et leurs utilisations par les mouvements fondamentalistes à des fins maccabres. Il a par ailleurs indiqué que les défis culturels étaient parmi les éléments les plus importants pour construire nos sociétés du futur.

Abdul Aziz Al-Tuwaijiri, directeur général de l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture a soulevé de son côté le rôle des centres d'études dans l'aide à la prise de décision dans le monde arabe et musulman. Alors que le Dr. Abdul Lattif Ben Rachid Al Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe a centré son intervention sur les efforts déployés par le Conseil pour relever les défis auxquels est confronté le monde arabe en général et plus particulièrement les pays du Golfe....

Après ces interventions, un film documentaire a déroulé un bref aperçu sur les différentes activités du centre d'études Euro Arabe et les manifestations qu'il

dans les pays arabes et plus généralement dans le monde, et le rôle des centres d'études pour prévenir contre ces menaces, les contrer et aider à y faire face. Premier intervenant à cette séance son Altesse royal Turkey Al-Fayçal, Président du Centre de «Prévision stratégique» auprès du ministère des Affaires étrangères (France), ainsi qu'au Général Ibrahim Hamad, ancien ministre égyptien et spécialiste dans la lutte contre le terrorisme, d'aborder les crises dans les pays arabes. Les crises financières, économiques, pétrolières ainsi que le grand défi qui guette tous les pays de la région celui de l'eau, à l'heure où le réchauffement climatique annoncé risque d'avoir des conséquences importantes sur le stress hydrique dans les pays de la



a organisées dans les différentes capitales mondiales. Une occasion pour ceux qui ont accompagné le Centre durant ce quart de siècle de s'exprimer dans cette communication audiovisuelle et de nous confier leur point de vue sur le rôle du Centre, ses ambitions et ses objectifs futurs.

Après ce film, une cérémonie de remise de trophées a permis aux dirigeants du Centre de présenter leurs gratitude et d'exprimer leurs remerciements à tous ceux qui ont participé à enrichir les travaux du Centre ou à le soutenir, notamment à son Altesse royale le prince Turkey Al-Fayçal et à la Chambre de commerce Franco-Arabe. Le trophée de la Chambre de commerce franco-arabe à été remis à Mme Neirouz Fahed

directeur exécutif, représentant la Chambre à cette rencontre.

Après cette séance d'ouverture et cette pose de remise des prix, les travaux du forum, ont débuté par une première séance qui a focalisé les travaux des intervenants sur les mouvements fondamentalistes et les menaces qu'ils propagent

zone. La troisième séance axée sur le thème des défis culturels et de l'information dans le monde arabe, et la contribution des Centres d'études pour y faire face, a permis aux différents intervenants notamment, Moufid Mahmoud Chéhab, ancien ministre d'Etat pour les affaires juridiques en Egypte, ainsi qu'à M. Abdul Aziz Al-Tuwaijiri, et le Dr. Hussein Chaaban, chercheur spécialisé dans les affaires internationales, ainsi qu'à M. Mohamad Al-Jerwan, président du Centre mondial pour la Paix, de souligner le rôle des centres d'études arabes et leurs responsabilités grandissantes pour mieux cerner ces défis et de présenter des propositions intelligentes pour les surmonter et les gérer ou les contourner et les dépasser.

À la fin des travaux du forum, les participants à cette rencontre ont été conviés à un cocktail dînatoire pour poursuivre et continuer la discussion autour de mets variés et aborder certains sujets non évoqués lors des débats ou pour exprimer tout simplement leur point de vue sur les sujets qui intéressent le monde arabe en général.

Tous les exposés des intervenants seront publiés très prochainement par le centre. Vous pouvez les demander auprès du secretariat du centre.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

Petit-déjeuner-débat à la CCFA

COMMENT ADAPTER LES PRODUITS A L'EXPORT A DESTINATION DES PAYS ARABES



Exporter peut-être un atout pour une entreprise, un atout en termes d'image de marque, mais aussi pour son développement, son expansion, et son positionnement à l'international.

Mais pour exporter il faut accepter de respecter certaines règles et de se conformer à certaines normes qui définissent un langage commun entre les acteurs économiques clarifiant certaines pratiques de production et de commercialisation qui garantissent au consommateur un certain niveau de qualité et de sécurité.

Adapter les produits ou les services que l'on veut exporter aux conditions requises est un exercice auquel il faut se conformer faute de quoi la marchandise ou le service sera refoulé à la frontière du pays vers lequel on voudrait l'exporter ou tout simplement invendable parce qu'il sera impossible de l'insérer dans le marché.

Les normes peuvent varier d'un pays à l'autre, en particulier en dehors de l'Union Européenne. Par conséquent les entreprises doivent connaître ces normes pour les incorporer dans la conception de leur stratégie d'exportation. Si les normes sont parfois considérées par les entreprises comme des contraintes, elles sont en réalité des outils de pénétration des marchés. En appliquant les normes, l'entreprise améliore sa performance, accroît la confiance de ses clients et peut augmenter potentiellement ses parts de marché à l'international.

Pour apporter aux exportateurs français un éclairage précis sur ces exigences, et les aider à mieux aborder les marchés des pays arabes, et dans le cadre de son cycle petit-déjeuner-débat, la Chambre de commerce franco-arabe a invité, le mardi 17 octobre 2017, à la maison des polytechniciens à Paris, Mme Bonin-Bree et M. Mubarak d'AFNOR, ainsi que Mme Bouaziz et M. Duguet d'INTERTEK, pour exposer les nouvelles normes dans les pays arabes.

Une rencontre qui a connu un vif succès tant par le nombre des personnes qui ont répondu présentes à ce rendez-vous que par la qualité des débats qui se sont engagés entre les intervenants et les participants.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

Ouvrant les débats, le Secrétaire général de la CCFA, Dr. Saleh Al-Tayar, qui a présidé cette rencontre, a remercié les intervenants et les participants à cette réunion. Il a rappelé que la CCFA avait déjà organisé une rencontre sur le même sujet, mais que « l'évolution des normes dans les pays arabes, impose d'être constamment attentif aux nouvelles exigences ». Par ailleurs, Dr. Al-Tayar a indiqué que la CCFA, était intéressée par ce sujet qui impacte le volume des échanges entre la France et les pays arabes. A cet égard, il a donné pour exemple les difficultés pour l'Arabie saoudite d'exporter ses dattes vers la France alors qu'elle les exporte plus facilement vers la Grande-Bretagne, obligeant ainsi certains commerçants français à importer les dattes saoudiennes de l'Angleterre. Il a noté que cet exemple montre tout simplement que « les normes françaises pour importer des dat-

d'affaires dont 17% à l'international.

Prenant la parole, M. Rachid Moubarak, directeur général d'AFNOR pour le Moyen-Orient, a indiqué que le monde arabe qui baigne dans la même sphère culturelle révèle en réalité une disparité au niveau de ses systèmes de gestion et de management qui peuvent être parfois différents entre les villes du même pays. Il a indiqué que le monde arabe subissait une multitude d'influences au niveau de ses normes, et qu'il fallait faire une distinction entre les produits et les services. Concernant les normes appliquées aux produits, M. Moubarak a donné l'exemple des matériaux de construction qui inondent le marché de cette région en produits américains, européens, chinois, indiens, turs, ou autres ainsi que les produits locaux, indiquant que beaucoup de ces produits étaient non conformes malgré les systè-



tes ne sont pas les mêmes que les normes anglaises », et il en est ainsi pour d'autres produits dans d'autres pays, a-t-il dit.

Prenant la parole Mme Bonin-Bree, responsable du pôle développement et formation chez « AFNOR international », a axé son intervention sur la présentation du groupe en France et dans le monde. A ce sujet, elle a indiqué que le groupe français riche de ses 1654 auditeurs et évaluateurs, de ses 200 formateurs, et de ses 400 auteurs, avait quatre domaines de compétence à savoir : la normalisation volontaire, une compétence qui place le groupe au central du système français de normalisation. En deuxième position arrive sa compétence dans le domaine de l'évaluation et la certification, à travers ses services d'ingénierie, puis en troisième lieu l'édition à travers la publication et la diffusion des informations professionnelles et techniques sur les normes, et enfin la formation et le conseil avec, à la clé des attestations et des diplômes. Pour développer ces activités et servir ses 60,000 clients dont 10500 à l'international, le groupe dispose de 40 implantations opérant sur 100 pays, et un effectif de 1373 personnes dont 350 à l'international. Par ailleurs, Mme Bonin-Bree a indiqué que le groupe réalise 149 millions d'euros de chiffre

mes de contrôles d'importations en vigueur. Il a souligné dans ce domaine la forte influence des normes américaines en Arabie saoudite et des normes anglaises aux Emirats arabes unis. Toutefois il a affirmé que normalement ces produits sont soumis aux exigences de l'accréditeur local comme l'EOS en Egypte, ou le SAC et le Saso en Arabie saoudite. Il a également donné l'exemple des portes coupe feu indiquant qu'elles doivent satisfaire les normes incendie appliquées dans les pays d'origine ou les normes du pays récipiendaire. Passant aux normes appliquées aux services M. Moubarak a indiqué que dans la grande majorité des pays arabes, à l'exception des pays du Maghreb, elles étaient fortement influencées par le système anglo-saxon. « L'approche industrielle et les systèmes professionnels de management ne font pas exception à ceci », a-t-il dit. Donnant pour exemple la vente de services dans les pays du Golfe, M. Moubarak a affirmé que l'obtention d'une certification Qualité ISO 9001 était reconnue sous 2 catégories : sous accréditation UKAS (l'organisme d'accréditation britannique), et hors accréditation UKAS, à 90% sous systèmes indiens (ou similaires). Quant à l'accréditation COFRAC, il a souligné qu'elle était quasi inexistante dans le Golfe, très timide

mais bien reconnue en Egypte, bénéficie d'une bonne présence au Liban (15 à 20% du marché), et d'une présence dominante au Maghreb.

Pour conclure M. Moubarak a indiqué que la certification était un visa pour gagner des marchés à l'export, et qu'elle était indispensable pour opérer sur certains marchés, et soumissionner à des appels d'offres, indiquant au passage que des études montrent que les entreprises certifiées ISO 9001 ont vu leurs parts de marché augmenter de plus de 7%.

Intervenant à leur tour, Chiraz Bouaziz et Vincent Duguay d'Intertek ont abordé le thème « comment adapter les produits à l'export à destination des pays arabes ».

Intervenant en premier Mme Bouaziz a présenté Intertek, un groupe français spécialisé en

Intertek réalise plus de 20,000 contrôles export par mois à travers le monde dont 10,000 pour les exportations à destination des pays arabes.

Prenant la parole, M. Duguay a indiqué que 59% des exportations françaises sont écoulées sur le marché européen, et seulement 3,2% sur les marchés » du Proche et Moyen-Orient, le restant étant à destination du marché américain et asiatique. Il a indiqué que si les marchés européens et nord américain sont bien connus par les exportateurs français et adaptent leurs produits à leurs normes, ce n'est pas le cas pour les marchés des pays arabes qui sont moins bien connus par les exportateurs français. Pourtant, ces marchés offrent des opportunités pour les entreprises françaises, a-t-il souligné. Et d'ajouter, si les entreprises ne



certification et en aide aux entreprises pour assurer la conformité de leurs produits avec la réglementation des différents pays. Intertek emploie plus de 42,000 salariés dans plus de 100 pays, travaille avec un réseau de plus de 1000 laboratoires et bureaux de représentation pour fournir à ses clients des solutions d'« Assurance Qualité ». Les domaines d'activité de l'entreprise sont multiples et embrassent aussi bien les produits, le commerce que les ressources, a-t-elle affirmé. Quant aux services qu'Intertek assure à ses clients, ils sont multiples et variés et vont de l'assurance qualité, à la certification en passant par le test, et l'inspection. Elle a indiqué que le groupe

sont pas prêtes pour pénétrer ces marchés elles peuvent rencontrer des difficultés, notamment des délais imprévus, une baisse des profits, un mécontentement des clients et même des pertes de marché...

Abordant les exigences du marché dans les pays arabes, M. Duguay a indiqué qu'en règle générale dans chaque pays il y avait une réglementation qui lui est propre. Concernant les pays du Golfe il a souligné qu'il y avait certes pour certains produits une réglementation commune mais que l'on retrouve aussi des règles spécifiques à chaque pays pour certains produits. Dans ces conditions la question de savoir qui a la casquette de responsable pour assumer le respect des normes se pose, a-t-il souligné, et d'y répondre en indiquant que c'est selon le pays soit le metteur sur le marché, soit l'exportateur lui-même. Par ailleurs M. Duguay a indiqué que l'exportateur doit se poser certaines questions avant d'envisager l'exportation de ses produits notamment, si la substance est réglementée, si la preuve de conformité est valable, si l'exigence de marquage est obligatoire, et des exigences administratives sont requises....

Après ces interventions, une séance de questions a permis aux intervenants de clarifier certains points et d'animer un débat vif et intéressant avec les participants.

« E-commerce, banques et assurances : la révolution digitale »

La Chambre de Commerce Franco-Arabe vous invite à découvrir les bouleversements majeurs de la transformation digitale sur l'ensemble des activités économiques et financières, commerciales et sociales.

Petit-déjeuner- débat

Jeudi 16 novembre 2017 - Maison des Polytechniciens

Pour plus d'informations contactez Mme Fahed :
Tél: 01 45 53 20 12 - Mail: fahed@ccfranco-arabe.org

1,8% de croissance en 2017



Alors que le gouvernement tablait sur une croissance de 1,7 % cette année... l'Insee prévoit une croissance de 1,8%, un coup de pouce pour le gouvernement pour boucler le budget 2017 et respecter ainsi son engagement de revenir à 2,9 % de déficit public à la fin de l'année. Plusieurs éléments convergent pour justifier ce regain d'optimisme. D'abord, l'international. La croissance des économies avancées accélère partout. Et la France est bien sûr entraînée dans le sillage de ses partenaires commerciaux. L'Insee table sur une croissance de 2,2 % en zone euro, après 1,7 % en 2016. Aux États-Unis, elle atteindrait 2,1 %, soit 0,6 point de plus en un an. Dans ces conditions, les exportations françaises devraient progresser de 3,3 % en 2017, après 1,9 % en 2016. Vient ensuite le climat des

affaires qui ne cesse de s'améliorer en France depuis le début de l'année atteignant en septembre son plus haut niveau depuis 2011. Dans l'industrie, il touche même un plafond depuis dix ans! profitant notamment de la tonicité de la demande extérieure alors que le secteur de la construction bénéficierait de la forte hausse de demande de logements des ménages, selon l'institut des statistiques, qui s'attend également à un net redressement de la production agricole et à un retour des touristes bénéfique pour l'hébergement, la restauration et les transports. Par ailleurs

l'Insee relève que l'investissement des entreprises se maintient à un niveau élevé du fait des taux d'intérêt bas, avant la lente remontée qui s'annonce à partir de 2019. Les ménages apparaissent en revanche pour l'instant comme les parents pauvres de la reprise tricolore. Leurs gains de pouvoir d'achat devraient légèrement ralentir en 2017 par rapport à 2016 et ne progresseront que de 1,6 % après 1,8 %. Les hausses des salaires ne compenseront pas, en effet, le retour de l'inflation qui, en raison de la hausse des prix de l'énergie, a atteint 1 % en septembre 2017, en nette hausse par rapport à 2016. Quand au chômage, il devrait refluer à 9,4 % de la population active en fin d'année, reculant de 0,6 point par rapport à 2016, selon l'Insee.

FOCUS

SUPPRESSION DE L'EXTENSION DE LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

L'extension de la taxe sur les transactions financières aux transactions intrajournalières, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 2018, a été supprimée dans le but « d'attirer les banques cherchant à quitter Londres à cause du Brexit ». Si la TTF fonctionne bien, avec un rendement de 947 millions d'euros, la taxe « infraday ou intrajournalière » ne fonctionnera pas car il y a des difficultés techniques et nous serions le seul pays européen à l'appliquer au moment où nous sommes en train de faire revenir des emplois à Paris", a ainsi déclaré le ministre des Finances Bruno Le Maire lors du débat sur le projet de budget 2018.

Chômage : baisse de 1,8% en septembre

Le nombre des demandeurs d'emploi, selon les statistiques du ministère du Travail, a diminué de 1,8% en septembre en catégorie A. Mais toutes les autres catégories de chômeurs sont également orientées à la baisse. Cette baisse très sensible coïncide avec les indicateurs économiques bien orientés. L'Insee table en effet sur une croissance du PIB de 1,8% en 2017, au lieu de 1,6% et escompte un taux de chômage à 9,4% à la fin de l'année, contre 9,5% à la fin du premier semestre. Le nouveau président Emmanuel Macron a pour objectif de ramener le taux de chômage (au sens de l'Insee/BIT) à 7% à la fin de son quinquennat. En incluant les DOM, il y a très exactement 3.734.100 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A fin septembre, contre 3.799.400 un mois plus tôt. Si l'on ajoute les catégories B et C (chômeurs ayant exercé une activité plus ou moins partielle le mois précédent), le nombre des demandeurs d'emploi atteint 5.922.00 (toujours en comptant les DOM) en diminution de 0,5% sur un mois, de 1% sur trois mois et de 2,5% sur un an. A noter aussi que les deux autres catégories de chômeurs, les D et E, qui ne sont pas tenues de rechercher un emploi, sont également en forte diminution, de respectivement 8,2% et 3% sur un mois.



1.797E : le salaire net mensuel moyen dans le privé



Une étude réalisée par l'institut national des statistiques sur le salaire moyen des Français dans le secteur privé en 2015 montre que le salaire mensuel moyen net des 10% des salariés les moins bien rémunérés était inférieur à 1.213 euros, celui des 10% des mieux rémunérés s'élevait à 3.646 euros et enfin celui des 1% les plus rémunérés était au moins de 8.283 euros. Par ailleurs l'étude relève que le salaire net moyen mensuel était de 2.250 euros soit

une hausse de 1,1% par rapport à 2014 où le salaire net moyen mensuel avait enregistré une hausse de 0,5%. Toujours en net, le salaire médian atteint lui 1.797 euros mensuels. En 2015, la hausse des salaires la plus marquée était dans le secteur des transports (+2%), les activités commerciales (+1,7%) et l'industrie (+1,4%). Par catégorie socioprofessionnelle, la hausse a été, toujours en moyenne, de 1,2% pour les cadres (après +0,8% en 2014) et de 1,1% (0,4% en 2014) pour les ouvriers qui ont bénéficié, comme les employés, de la revalorisation du Smic brut horaire (+0,8%) au 1er janvier 2015.

Enfin, comme d'habitude, les femmes ont perçu une rémunération inférieure à celles des hommes. Cette différence, à leurs dépens, atteint 18,4%... leur salaire net moyen progressant néanmoins légèrement plus que celui des hommes (+1,2%) en raison d'une hausse de leur part parmi les cadres.

FOCUS

LA DETTE FRANÇAISE BAT TOUS LES RECORDS

La dette publique de la France s'est établie à 2.231,7 milliards d'euros au deuxième trimestre 2017, en hausse de 22 milliards par rapport au trimestre précédent. Rapportée à la richesse nationale, cette dette de l'ensemble des administrations publiques, mesurée selon les critères de Maastricht, atteint 99,2% du Produit intérieur brut, contre 98,8% à la fin du premier trimestre 2017. Malgré cela, le taux des emprunts d'État à 10 ans reste très faible à 0,739%. La bienveillance des investisseurs internationaux à l'égard de la France s'explique par les engagements pris par le gouvernement d'Édouard Philippe pour stabiliser la dette publique à 96,8% du PIB l'année prochaine, avant un reflux à partir de 2019.

Bank of America : 300 traders à Paris

Dans le cadre de sa réorganisation pour faire face au Brexit, Bank of America, la deuxième grande banque américaine, envisage de transférer 300 traders de Londres vers Paris. Par ailleurs, Bank of America Merrill Lynch (BofA) a en parallèle engagé des négociations avec un promoteur immobilier pour louer des bureaux dans la capitale française. Le calendrier concernant ces transferts reste pour l'instant flou. Bank of America avait indiqué en juillet installer son siège européen à Dublin, en Irlande, où elle emploie déjà 700 personnes. Par ailleurs JPMorgan Chase, première banque américaine en termes d'actifs, « pourrait transférer environ 60 salariés » de Londres à Paris. Leurs compatriotes Morgan Stanley et Citigroup ont choisi Francfort comme nouveau siège européen. Goldman Sachs pourrait s'y installer également. Les grandes banques internationales sont actuellement en train de déplacer leur siège européen de Londres vers d'autres villes à l'étranger, car le Brexit risquerait de leur faire perdre le « passeport européen » qui leur permet de proposer services et produits financiers dans toute l'Union, tout en étant installées à Londres.

Juncker : la France réussira à corriger son niveau de déficit budgétaire en 2018

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a estimé que la France pourrait sortir en 2018 de la procédure pour « déficit excessif » ouverte contre elle depuis 2009. La France est avec l'Espagne le dernier pays de la zone euro encore sous le coup d'une telle procédure qui peut aboutir à des sanctions et des amendes, même si cela ne s'est encore jamais produit. L'exécutif français compte atteindre en 2017 un déficit public de 2,9 % du produit intérieur brut (PIB), juste en dessous de la fameuse limite de 3 % fixée par les traités européens. Pour la suite, Paris prévoit un déficit de 2,6 % du PIB en 2018, puis 3 % en 2019, 1,5 % en 2020, 0,9 % en 2021 et 0,2 % en 2022.

Les achats entre particuliers progressent sur Internet



Selon le Baromètre 2017 du commerce collaboratif, réalisé par Opinionway pour PriceMinister-Rakuten et Mondial Relay l'achat en ligne de produits entre particuliers monte en puissance. Près de 61% des adeptes du commerce collaboratif le pratiquent sur Internet. Ce sont surtout les 15-24 ans qui dopent la croissance sur le net. Depuis 2015, la fréquence d'achat des jeunes a progressé de 30%. Cependant, les 35-49 ans sont aussi des consommateurs en ligne assidus, avec une augmentation constatée de 26% de leur fréquence d'achat depuis 2015. Si «obtenir des produits vraiment moins chers» reste l'objectif de 64% des acheteurs, et de 53% des vendeurs, ce n'est pas l'unique motivation. En effet, acheter en ligne via une plateforme de

commerce collaboratif, peut permettre, selon 39% des sondés de dénicher «des articles introuvables ailleurs». Consommer de manière durable est aussi une autre source de motivation. 39% des acheteurs estiment qu'il permet de «prolonger la vie des produits afin qu'ils ne soient pas jetés trop tôt», et 53% des vendeurs «d'être écolo en les recyclant». Par ailleurs, sur ce marché, 5 produits sont solidement ancrés parmi les meilleures ventes: les livres représentent 33% des transactions, les vêtements 26%, les jeux vidéo 18% à égalité avec les meubles, puis les jouets et les CD/DVD avec 17%. Des produits pour lesquels l'écrasante majorité (81%) des consommateurs exercent une veille vigilante en comparant les prix entre les différents canaux: particuliers, boutiques classiques, petites annonces... Toutefois, la livraison reste le point noir du commerce collaboratif. En effet, 38% des acheteurs «refusent l'achat d'un produit quand le transporteur est méconnu ou s'ils manquent de précisions concernant la livraison». Près d'un quart des vendeurs et acheteurs choisissent un mode de livraison en fonction de la sécurité et de la qualité de l'acheminement. Enfin, vendre et acheter à l'international intéresse 42% des sondés. Une voie, parfois inexplorée, par peur de complications pour recevoir ou expédier un colis.

FOCUS

TRUMP NE S'OPPOSE PAS AU COMMERCE ENTRE PARIS, BERLIN ET TEHERAN

Malgré son refus de « certifier » l'accord sur le nucléaire iranien, le président américain Donald Trump a affirmé qu'il n'avait pas d'objection à ce que la France et l'Allemagne poursuivent leurs échanges commerciaux avec l'Iran. Le chef de la diplomatie américaine, Rex Tillerson, avait déjà indiqué que l'administration Trump ne chercherait pas à bloquer le commerce entre l'UE et l'Iran.

Audrey Azoulay, à la tête de l'Unesco

L'ancienne ministre française de la Culture, Audrey Azoulay, a été élue pour diriger l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, basée à Paris. Audrey Azoulay est la deuxième femme à diriger l'organisation après la Bulgare Irina Bokova à qui elle succède. Enarque multidiplômée, nommée au ministère de la Culture et de la Communication en février 2016, la nouvelle patronne de l'UNESCO qui hérite d'une organisation paralysée par les problèmes financiers et les conflits politiques, entend restaurer la crédibilité et l'efficacité de cette institution afin qu'elle puisse agir, « parce qu'elle est la seule à pouvoir le faire de façon durable sur les enjeux qui sont ceux de notre monde », a déclaré Audrey Azoulay lors d'un bref discours à l'issue de son élection. L'UNESCO emploie 2.000 personnes environ dans le monde. En 2017, son budget était de 326 millions de dollars (275 millions d'euros), soit près de la moitié de ce qu'il était en 2012.

Rémy Rioux, nouveau patron de l'IDFC

Le Directeur général de l'Agence française de développement, Rémy Rioux, a été élu en octobre dernière, à la tête de l'International development finance club, succédant ainsi à son homologue allemand, Ulrich Schröder, durant deux ans à la destinée de ce réseau qui pèse sur la scène internationale comme un outil au service de la lutte contre le changement climatique. Créé en 2011, l'IDFC est un réseau qui regroupe vingt-trois des principales banques de développement nationales ou régionales, en Europe, en Asie, en Amérique latine et en Afrique. Malgré l'absence, des pays anglo-saxons, en particulier des États-Unis et de la Grande-Bretagne, ce club constitue un cadre géopolitique prometteur pour faire travailler ensemble les pays du Nord et du Sud », selon le nouveau directeur. L'IDFC est le plus grand pourvoyeur de financement public vert et climat à l'échelle mondiale. Il totalise 3 000 milliards de dollars d'actifs et des engagements supérieurs à 534 milliards d'euros par an, selon Rémy Rioux qui souhaite faire du club une force nouvelle aux côtés des organisations internationales pour la mise en œuvre des « Objectifs de développement durable ».

▶▶ PETROLE & ENERGIE

OPEP : Les quotas encore dépassés



lions de barils par jour pour s'établir à 32,748 mb/j en septembre, contre 32,659 mb/j en août. La production a ainsi nettement augmenté en Libye et au Nigeria, deux pays membres du cartel exemptés de quotas, mais aussi en Irak. En revanche, la production a baissé au Venezuela, en raison de la crise politique et des sanctions américaines qui visent notamment l'industrie pétrolière». L'OPEP et ses partenaires doivent discuter prochainement à Vienne, d'une éventuelle prolongation, au-delà de mars 2018, de l'accord signé avec d'autres partenaires, dont la Russie, pour réduire la production pétrolière. Le rééquilibre entre l'offre et la demande sur le marché ainsi que le rebond des prix sont attendus dans les

tous prochains mois en raison de la reprise de la demande mondiale du fait de la bonne santé de l'économie mondiale. Rappelons que le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale qui devrait atteindre 3,6% cette année et 3,7% l'année prochaine

Alors que l'Arabie saoudite, la Russie et d'autres pays producteurs de pétrole affichent leur volonté de réduire la production pour rééquilibrer l'offre et la demande sur le marché pétrolier et soutenir ainsi le prix, la production de pétrole brut des 14 pays membres de l'Opep a dépassé son quota fixé à 32,5 mil-

FOCUS

NOUVEAU RETARD POUR L'EPR FINLANDAIS

Un nouveau retard dans la mise en service du réacteur nucléaire EPR OL3 d'Olkiluoto, en Finlande. Ce nouveau décalage porte à près de dix ans le retard du projet par rapport à son calendrier initialement annoncé en 2005. Confié au consortium français Areva-Siemens, concepteur et constructeur de ce réacteur à eau pressurisée nouvelle génération dont c'était le premier chantier à l'exportation, l'EPR OL3 est maintenant au cœur d'un bras de fer entre les Français et les Finlandais sur la responsabilité du retard et la détermination des dédommagements qui s'y rapportent. Le retard accumulé en Finlande devrait permettre à l'EPR de Flamanville dans la Manche d'entrer en service avant son alter ego nord-européen.

« Brainstorming » à la Sonatrach

Lors d'un brainstorming organisé avec des cadres de l'entreprise et des responsables de filiales, le PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a indiqué que la situation de la Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures n'était pas très bonne et que la conjoncture actuelle sur le marché des hydrocarbures rendait la tâche encore plus difficile pour la compagnie, qui « trouve du mal à honorer ses engagements et ses contrats ». Il a indiqué que la Sonatrach avait longtemps fonctionné de manière bureaucratique et qu'il était temps qu'elle suive un fonctionnement économique, appelant au passage à suivre une nouvelle stratégie dont le plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration, a-t-il dit, pour développer les capacités de l'entreprise. Il a par ailleurs demandé aux acteurs du changement dans l'entreprise d'apporter leur créativité et d'exprimer leur esprit d'engagement et de responsabilité pour la mise en œuvre du projet de changement. Une étude réalisée par l'Institut français de relations internationales (IFRI), sur les stratégies des compagnies pétrolières nationales africaines, a mis en exergue les plus grands défis auxquels entre autres Sonatrach était confrontée, notamment la nécessité d'attirer des partenaires privés et des investisseurs étrangers pour développer l'entreprise.

L'Irak : relance un oléoduc vers la Turquie

L'Irak va relancer l'utilisation d'un ancien oléoduc à destination de la Turquie au détriment d'une autre infrastructure de transport pétrolier exploitée par le gouvernement régional du Kurdistan, selon le ministre du Pétrole irakien, Djabar al Louaïbi, qui a demandé à la compagnie pétrolière publique North Oil Co, qui exploite les gisements de la région, ainsi qu'à la compagnie publique des projets pétroliers et à la compagnie publique des oléoducs de lancer le processus de remise en état pour la réouverture de l'oléoduc reliant Kirkouk, dans le nord de l'Irak, au port turc de Ceyhan. Cet oléoduc traverse des territoires conquis en 2014 par l'organisation Etat islamique mais repris progressivement au cours des deux dernières années par les forces irakiennes, avec l'appui de la coalition internationale.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

Qatar : un vaste projet gazier



nales. Pour les experts, la décision de Doha est liée à celle de Téhéran, qui vient de signer un accord de 4,8 milliards de dollars avec un consortium international conduit par le français Total pour développer une partie de ses ressources en hydrocarbures. De son côté, M. Kaabi a indiqué hier qu'il n'y avait pas de coopération avec l'Iran sur quelque projet que ce soit dans ce gisement, mais que les deux pays disposaient d'une commission conjointe qui se réunit chaque année pour évoquer la mise en valeur de North Field /Pars-Sud. Cette décision du Qatar risque d'accroître la saturation du marché du GNL sur lequel rivalisent déjà l'Australie, les États-Unis et la Russie. La majorité du GNL est aujourd'hui fournie via des contrats à long terme entre producteurs et utilisateurs qui offrent peu de souplesse et interdisent, dans la plupart des cas, aux importateurs de revendre leurs cargaisons. Mais avec une offre bien supérieure à la demande, les analystes s'attendent également à une libération progressive du marché. Entre 1997 et 2014, le Qatar a tiré 125 milliards de dollars de ses exportations de GNL, estime l'Observatory of Economic Complexity, un site dédié au commerce international.

Le Qatar a annoncé son intention d'augmenter de 30 % sa capacité de production de gaz naturel liquéfié (GNL) à travers le développement de la production du gisement off-shore North Field, que le Qatar partage avec l'Iran. Le projet vise à faire passer la production nationale de GNL de 77 millions de tonnes à 100 millions de tonnes par an à l'horizon de 2024. « Ce nouveau projet va renforcer la position du Qatar », selon M. Kaabi, patron de la Qatar Petroleum, qui a par ailleurs indiqué que ce projet d'augmentation de la production se fera en partenariat avec des compagnies internatio-

FOCUS

TOTAL VEUT COMMERCIALISER DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE

Total a décidé d'investir le marché français du gaz et de l'électricité pour les particuliers. Le groupe pétrolier lancera ses offres en France sous la marque Total Spring, en s'appuyant sur les compétences de la société Lampiris, opérateur alternatif belge qui a déjà conquis 13% de son marché domestique et que Total a acheté l'an dernier. Total Spring propose des prix inférieurs de 10% aux tarifs réglementés garantis pendant un an. Il promet en outre que l'électricité fournie sera produite à base de gaz et de renouvelables. Pour Total, cette initiative constitue un triple défi. Aller au contact direct avec le consommateur final, accélérer sa diversification dans l'électricité, et enfin, se positionner en que challenger après avoir été habituée longtemps au statut de poids lourd.

La Chine pourrait interdire les voitures à essence

La Chine, premier marché automobile mondial, a annoncé travailler à un calendrier pour interdire la production et la vente de voitures à carburants fossiles. Un objectif titanesque destiné à dopper dès à présent le développement de l'auto électrique dans l'empire du milieu. Le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) va établir un calendrier à ce sujet en lien avec les administrations concernées, a assuré le vice-ministre de l'Industrie Xin Guobin. Pékin se dit prêt à emboîter le pas à la France et au Royaume-Uni, qui ont récemment fait part de leur intention d'interdire la vente des voitures diesel ou essence sur leurs marchés d'ici à 2040. Quel que soit le calendrier envisagé par les autorités chinoises, le défi à relever s'annonce herculéen: 28 millions de véhicules (dont 24,38 millions de voitures individuelles) ont été vendus l'an dernier en Chine, en hausse de 14%. Sur ce total, les voitures propres représentent encore une goutte d'eau (1,7%), mais le créneau est attractif. Les ventes de véhicules « à énergie nouvelle » ont bondi de 53% en Chine en 2016, à 507.000 unités, grâce à des primes gouvernementales et à des facilités d'immatriculation.

Hausse de la fiscalité sur le gazole en France

Les députés ont voté au mois de septembre l'article du projet de budget pour 2018 prévoyant une augmentation de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE) de 2,6 centimes par litre de gazole chaque année pendant quatre ans. Le gouvernement fait valoir que « le diesel, c'est 45.000 morts par an » et que « tous les candidats à l'élection présidentielle » avaient ce projet de hausse. Par ailleurs les députés ont voté aussi une extension de l'exonération de TICPE pour les carburants utilisés dans le secteur naval afin de renforcer la compétitivité du secteur.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

►► COOPERATION FRANCO-ARABE

France-Egypte

La France soutient l'ambitieux programme de réformes économiques et sociales mis en place



Le Président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a entamé le 23 octobre dernier une visite officielle de trois jours dans la capitale française, où il a rencontré son homologue français Emmanuel Macron, ainsi qu'un nombre important de responsables politiques, de chefs d'entreprises et d'hommes d'affaires. Au menu des discussions entre les deux Présidents, français et égyptien, figuraient les sujets d'intérêts communs notamment les crises régionales et la lutte contre le terrorisme, mais aussi le développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Dans un communiqué publié par le palais de l'Élysée, le Président Français a indiqué que la discussion qu'il a eu avec son homologue égyptien a permis d'approfondir le dialogue entre les deux pays, et renforcer leur partenariat stratégique qui, « dans un environnement régional complexe et troublé, unit l'Égypte et la France ». Il a exprimé sa détermination de porter ce partenariat encore plus haut tant par le renforcement des relations bilatérales que par la profondeur du dialogue entre les deux pays. Par ailleurs le Président français a assuré son hôte de la détermination de la France à soutenir l'ambitieux programme de réformes économiques et sociales mis en place par le gouvernement égyptien depuis plus de deux ans, et de stimuler les relations économiques entre la France et l'Égypte. A cet effet il a été acté

qu'une mission d'entreprises françaises se rendrait en Égypte début 2018 sous l'égide du Medef avec pour objectif de porter une attention particulière aux différentes opportunités d'investissements dans les zones économiques du canal de Suez.

Lors de cette visite, onze accords ont été signés entre la France et l'Égypte, dans plusieurs domaines notamment au niveau de l'enseignement et la formation à travers la création et le développement de l'université franco-égyptienne et le renforcement de la coopération en matière de formation des cadres dirigeants de l'administration égyptienne. Dans le domaine de la santé, M. Jean-Yves LE DRIAN et son homologue égyptien ont signé une convention de crédit entre l'AFD et le gouvernement égyptien pour le financement des centres de soins de santé primaires dans 5 gouvernorats, et la mise en place d'un prêt en appui à la réforme de la protection sociale. Dans le domaine de l'énergie une convention de crédit a été signée entre l'AFD et le gouvernement égyptien pour financer l'extension de la station d'épuration d'Alexandrie sous concession SUEZ, la mise en place d'un programme d'assistance technique auprès du ministère de l'électricité financé par l'AFD, la construction et l'opération d'une centrale solaire de 25MW par Voltalia sur le site de Benban financé par PROPARGO et enfin un prêt de politique publique en appui au secteur de l'Énergie.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

Les échanges entre la France et l’Egypte au premier semestre 2017

Au 1^{er} semestre 2017, l’Egypte se place au 42^{ème} rang des clients de la France et s’impose comme son 60^{ème} fournisseur. L’Egypte conserve son rang de 10^{ème} plus important excédent commercial de la France au niveau mondial, derrière l’Algérie et les Emirats Arabes Unis dans la région ANMO.

Durant cette période les échanges commerciaux entre la France et l’Egypte ont progressé de 10,9% en glissement semestriel par rapport à l’année précédente. Les exportations ont crû de 11% passant de 825,7 à 915,9 M €, et les importations ont augmenté de 17% passant de 274,9 à 321,3 M € (+17%). De ce fait les échanges commerciaux bilatéraux sont passés de 1,1 Md€ à 1,2 Md € (+12,4%) et le solde commercial à 6 mois passe de 550,8 à 594,6 M € soit une progression de +8%.



La hausse des exportations françaises s’explique en premier lieu par le dynamisme des ventes de produits électriques, électroniques et informatiques qui progressent de +41% à 306,5 M €. Ainsi, les exportations d’ordinateurs et périphériques grimpent de +762% à 29,9 M € et des instruments et appareils de mesures progressent de +30% à 82 M €, alors que les ventes de turbines et moteurs enregistrent une progression de +1413% à 15,7 M €. Au chapitre des produits de l’industrie agro-alimentaire les exportations enregistrent un bond de +55% à 60,9 M € grâce à la reprise des exportations de volailles et de sucre mais également grâce au rebond de la demande pour les aliments homogénéisés et diététiques ainsi que pour les produits laitiers. Les exportations françaises sont enfin portées par les matériels de transports qui enregistrent une forte progression de +55% à 53,8 M € grâce au boom des exportations de turboréacteurs et de leurs parties. Par ailleurs le bond des ventes de produits métalliques (+75% à 29,1 M €) et de la métallurgie (+18% à 54,3 M €) lié, entre autres, à la hausse des prix des métaux, vient compenser la légère chute des ventes de produits pharmaceutiques qui baissent de -6% à 129,6 M € et chimiques qui reculent de -5% à 106,3 M €. Toutefois ces produits constituaient respectivement les 2^{ème} et 3^{ème} postes des exportations françaises au premier semestre 2017, un classement similaire à celui enregistré au même semestre en 2016.

A l’inverse, les exportations de produits agricoles se sont effondrées de -64% à 45,3 M €. C’est principalement le résultat du plongeon des ventes de céréales (-70% à 34,2 M €), notamment de blé (-

68% à 34,1 M €) et, dans une moindre mesure, de maïs et de fèves (ventes nulles au S1 2017, contre 8,4 M € au S1 2016). Au cours de l’année 2016, les exportations céréalières avait déjà subi une forte chute par rapport à l’année précédente (-64% à 121 M € dont -68% pour le blé à 108 M €). La contraction des exportations de blé vers l’Egypte s’explique par (1) la mauvaise qualité de la récolte 2015/16 qui ne répond que partiellement au cahier des charges de l’acheteur public égyptien, (2) le durcissement des normes de qualité et (3) la montée en puissance des pays de l’Est (Russie, Ukraine, Roumanie), souvent plus compétitifs.

Au chapitre des importations françaises en provenance de l’Egypte, la hausse est essentiellement portée par les achats de produits issus de l’industrie chimique qui progressent de +80% à 147 M €, engrais et méthanol principalement. Elle résulte aussi de la reprise des importations de GNL (13 M € au S1 2017). Ce bond est également le résultat des achats d’équipements électriques, électroniques et informatiques, et principalement des appareils électroménagers (+54% à 21,6 M €) tels que les chauffe-eau & chauffages ainsi que des équipements de communication (+445% à 3 M €). Les importations françaises sont aussi légèrement tirés par les produits agricoles (+19% à 2,7 M €) tels que les céréales, les agrumes (oranges) et les légumes (pommes de terre, artichauts). Enfin, les achats de produits agroalimentaires sont globalement stables (+2% à 9,4 M €). A l’inverse, on notera l’arrêt des importations de produits pétroliers bruts et raffinés (propane, carburateurs), ainsi qu’un léger ralentissement des importations de matériels de transport (-9% à 18,44 M €) du fait de la baisse des achats de véhicules de transport en commun (-75% à 1,5 M €).

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

France-Irak

Macron : « nous souhaitons renforcer nos relations économiques »



Le Premier ministre irakien, Haïder al-Abadi, a effectué le jeudi 5 octobre une visite officielle à Paris. Lors de son séjour parisien, Haïder al-Abadi a été reçu au palais de l'Élysée, avant de rencontrer le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, et la ministre des armées. Par ailleurs, le Premier ministre irakien a rencontré les chefs d'entreprises français qui souhaitent participer à la reconstruction et au développement économique de l'Irak.

A travers cette visite, la France souhaite donner une nouvelle impulsion à sa relation avec l'Irak dans tous les domaines et entend développer ses actions de coopération, ses relations économiques, et son dialogue politique avec les plus hautes autorités du pays. Lors de sa rencontre avec le Premier ministre irakien le président Français a souligné les liens anciens qui existent entre les deux pays et les coopérations fructueuses qui étaient établies dans tous les domaines. Il a notamment rappelé que dès l'automne 2014, la France est intervenue en Irak, dans le cadre multilatéral, et qu'elle était aujourd'hui l'un des principaux pays de la coalition, menée par les Etats-Unis, pour combattre le terrorisme et pour aider le pays à retrouver sa stabilité et son intégrité sur tout son territoire. Il a par ailleurs indiqué que la France apportera tout son soutien à l'Irak pour relever les défis fondamentaux pour l'avenir du pays, « c'est la raison pour laquelle nous souhaitons être engagés très profondément sur la stabilisation, la reconstruction et la reconquête économique du pays », a-t-il notamment dit, annonçant au passage son intention d'accorder en 2017 un prêt budgétaire de 430 millions d'euros à l'Irak. « Nous sou-

haitons également renforcer les relations économiques sur le plan bilatéral, et donner un cadre à cette relation pour définir les garanties financières pour accompagner nos entreprises dans votre pays », a notamment souligné le Président français, ajoutant que d'ici la fin de l'année, ce cadre économique et financier sera consolidé autour de la commission mixte franco-irakienne, qui devra définir les termes de ce nouveau cadre pour que, dans le domaine de l'énergie, de la défense, de l'industrie, de l'agroalimentaire et de l'agriculture, nous puissions fortement développer la relation économique, la structurer, accompagner au maximum nos entreprises.

Les majors pétrolières se repositionnent en Irak

Après l'annonce de la reprise des champs pétroliers de Kirkouk par l'armée irakienne les majors pétrolières ont décidé d'accélérer leur repositionnement en Irak. Rosneft annonce la signature d'un accord avec les autorités kurdes pour exploiter les ressources de cette province et Total manifeste son intérêt pour exploiter des champs dans une autre région au sud du pays. Enfin BP est invitée par les autorités de Bagdad à revenir au plus vite dans la province de Kirkouk. Si pour le groupe français il ne s'agit pour l'heure que d'une manifestation d'intérêt, il en est autrement pour Rosneft qui montre la volonté de la Russie de s'implanter au Kurdistan irakien. Pour BP ce sont plutôt les autorités irakiennes qui tentent de multiplier la présence des grandes majors pétrolières pour explorer les richesses de la région.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

France - Emirats arabes unis

40 ans de coopération archéologique



Pour fêter les 40 ans de coopération archéologique entre la France et les Emirats arabes unis une exposition organisée au Musée Archéologique de Sharjah a été inaugurée le 18 octobre 2017 par Son Excellence Dr. Sheikh Sultan bin Muhammad Al-Qasimi, Emir de Sharjah, et par l'Ambassadeur de France auprès de l'Etat des Emirats arabes unis M. Ludovic Pouille en présence de Son Excellence Manal Ataya, Directrice générale du Musée Archéologique de Sharjah, Son Excellence Amal al Koos, Secrétaire générale de la commission nationale de l'UNESCO et de nombreux invités. Visible jusqu'au 31 janvier 2018, cette exposition, fruit de 40 ans de fouilles communes, célèbre les relations fortes qui unissent les Emirats arabes unis et la France depuis 1977 dans le champ de l'archéologie. La France et les cinq Emirats d'Abu Dhabi, Fujairah, Ras-al-Khaimah, Sharjah et Umm-al-Quwain coopèrent dans le cadre

d'un ambitieux projet culturel et scientifique et la mission archéologique française conduit des fouilles afin de mettre en lumière la richesse archéologique de ce pays.

L'excellence Française dans la « Smart City »

Dans le cadre de l'action menée pour présenter « L'excellence Française dans la Smart City », une trentaine de sociétés françaises ont été choisies pour présenter l'excellence française dans différents secteurs d'activité aux EAU. Au cours de cette mission Acteos a présenté en exclusivité sa suite logicielle Acteos SCM 4.0 au marché, annonçant la signature d'un premier contrat de partenariat avec Saudico Electronic Systems qui devient le premier intégrateur non exclusif du Groupe dans la région. D'autres contrats de commercialisation et d'intégration sont en cours de finalisation. Après des années de prix élevé du pétrole et malgré l'abondance de la main d'œuvre peu coûteuse, toute la région cherche aujourd'hui des moyens pour optimiser les stocks des biens de consommation et des pièces de rechange des grandes installations pétrolières, gazières, électriques, etc..

France - Tunisie

Accord pour soutenir les entreprises innovantes

L'AFD, la Caisse des dépôts et Consignations française et la Caisse des dépôts et Consignations de Tunisie ont signé le 6 octobre 2017 une lettre d'intention marquant la volonté des partenaires de soutenir l'innovation et les start-ups tunisiennes. Ce soutien se matérialisera par le rapprochement et la mobilisation d'instruments financiers et le développement des partenariats techniques dans l'objectif d'impulser une dynamique forte de soutien aux entreprises innovantes en Tunisie, en développant un instrument de financement en capital, un mécanisme de garantie et une dotation de prêts d'honneur. Anava Tunisia sera le premier projet à bénéficier de l'accord signé, il devrait permettre l'émergence d'un écosystème tunisien propice à l'éclosion et au développement de startups à forts potentiel. La Caisse des Dépôts et Consignations de Tunisie, participera directement à la mise en œuvre du projet, L'AFD apportera son expertise sur la thématique de l'innovation, et la Caisse des Dépôts (l'Institution française) apportera son expertise stratégique et technique pour faciliter la réalisation du projet Anava Tunisia.

La FRAM de retour à Hammamet

Au cours de la visite de M. Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, à Tunis, une lettre d'intention d'accord-cadre de coopération entre la municipalité de Toulouse et celle de Tunis a été signée. Elle porte sur différents domaines tels que la maîtrise de l'énergie, la sauvegarde du patrimoine, la formation universitaire, la formation dans le secteur touristique, l'aménagement du territoire ou encore le numérique. Par ailleurs, le tour-opérateur FRAM, qui faisait partie de la délégation de M. Moudenc, a annoncé son retour à Hammamet dès 2018 avec l'ouverture d'un club Framissima. L'activité de FRAM en Tunisie était jusque-là concentrée sur Djerba

►► MONDE ARABE

LIBYE

Le système d'identification personnalisé a diminué les dépenses publiques. Le ministère des Finances libyen ainsi que l'Administrative Control Authority affirment que la mise en place du système d'identification personnalisé en mars 2015 avait permis de diminuer de 5 Mds LYD (3,1 Mds EUR) le montant des dépenses de salaire dans la fonction publique. Cette mesure a en effet conduit à la suppression de 100 000 faux comptes administratifs, incluant des doublons dans les feuilles de paie, des versements de salaires en faveur de mineurs, des salaires versés à des fonctionnaires à la retraite, etc. Le montant des dépenses budgétaires destinées à la masse salariale dans l'administration est passé de 24 Mds LYD en 2014 à 19 Mds LYD planifiés en 2017. L'Etat libyen emploierait désormais environ 2 M de personnes, 1,5 M dans l'administration et environ 500 000 dans les entreprises et banques publiques.

TUNISIE

Augmentation de 13% du flux d'IDE au cours des trois premiers trimestres 2017. Selon l'agence tunisienne de promotion des investissements (Foreign Investment Promotion Agency – FIPA), le flux des investissements étrangers entrant en Tunisie a atteint 1,65 Md TND (570 M€) sur les trois premiers trimestres de 2017. Alors que les investissements de portefeuille n'ont représenté que 56 M TND de ces flux, les investissements directs étrangers (IDE) se sont élevés à près de 1,6 Md TND, en augmentation de 13% par rapport à la même période en 2016. Les IDE dans le secteur de l'énergie et de l'industrie représentent chacun 45% du montant total, soit plus de 700 MTND. Ils ont toutefois suivi une évolution bien distincte : alors que les IDE dans le secteur de l'énergie ont diminué (-9%), les IDE industriels ont fortement progressé (+41%). Par ailleurs, les IDE se sont élevés à 160 MTND dans les secteurs des services (+40%) et à 16 MTND dans l'agriculture (+47%).

SOUDAN

les premiers transferts transatlantiques. La Banque centrale du Soudan a annoncé avoir reçu ses premiers transferts transatlantiques en dollars américains depuis la levée d'un embargo de 20 ans contre Khartoum. Les États-Unis ont décidé de lever certaines sanctions imposées au Soudan depuis 1997, estimant que ce pays avait fait des progrès dans cinq domaines-clés identifiés par Washington. Les États-Unis avaient imposé des sanctions au Soudan en 1997 pour son soutien présumé à des groupes islamistes, et avaient par conséquent restreint les transactions bancaires internationales. « Deux banques soudanaises ont reçu des transferts d'argent internationaux en dollars américains, l'un en provenance d'Amérique et l'autre en provenance d'Europe », a annoncé la Banque centrale, sans préciser les montants ni les noms des banques concernées. La Banque centrale soudanaise a maintenu le taux officiel de la livre à 6,7 pour un dollar, mais la monnaie s'est effondrée sur le marché noir ces derniers mois, faisant grimper l'inflation de 35 %.

LIBAN

Hausse des remises des expatriés 2017. La Banque mondiale a estimé dans un récent rapport sur les migrations et le développement publié en octobre que les remises des expatriés vers le Liban devraient atteindre 7,9 milliards de dollars en 2017, ce qui fait du pays du Cèdre le deuxième récipiendaire de la zone MENA, loin derrière l'Égypte (18,2 milliards). Le Maroc occupe la troisième place, avec 7,1 milliards de dollars. Le montant des remises en 2017 devrait ainsi dépasser le total de 7,62 milliards de dollars atteint en 2016, selon les chiffres de la Banque du Liban. Le montant total des remises devrait en outre représenter 14,6 % du PIB libanais en 2017, selon le rapport, qui précise également que le Liban est le pays le plus cher de la zone MENA concernant le coût des remises effectuées depuis des destinations situées hors de cette région.

FOCUS

**LIBAN :
LES PERSPECTIVES
DE CROISSANCE
RESENTENT SOMBRES**

Selon la BM, le taux de croissance du PIB réel dans le pays du cèdre devrait être de 2 % comme en 2016, et se situera à 2,5 % en 2018, « en raison de l'augmentation prévue des dépenses (publiques et privées). Ces perspectives se basent sur deux hypothèses : la poursuite de la guerre en Syrie et l'absence d'une mise en place de réformes par le gouvernement libanais pour stimuler la croissance potentielle. Même si la BM estime que des décisions très importantes ont été prises par les autorités libanaises, pour adopter un budget, le premier depuis 2005, elle pointe du doigt l'incapacité du gouvernement à mettre en place des réformes structurelles cruciales dans les finances publiques, l'énergie, la protection sociale et le climat des affaires.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-Arabe.org

Business France

organise un Atelier d'information sur le potentiel économique
et les opportunités pour les entreprises françaises
au Proche et Moyen Orient

le 15 novembre 2017

Vous pouvez prendre connaissance du programme et
vous inscrire directement en cliquant sur le lien suivant :
<http://events-export.businessfrance.fr/pmo2017/>

Tunisie

Des réformes structurelles seront encore déterminantes pour assurer une croissance inclusive et un relèvement des niveaux de vie pour l'ensemble de la population tunisienne

Une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné à Tunis du 26 juillet au 3 août pour examiner les perspectives économiques et les politiques que les autorités entendent mettre en œuvre pour soutenir l'économie du pays et développer la croissance.

Au terme de la visite, les experts du FMI ont indiqué dans un communiqué que « Les perspectives de l'économie tunisienne s'améliorent lentement, mais que les défis subsistent ». La croissance est en voie d'atteindre les 2,3 % en 2017, soutenue par la reprise dans les phosphates, l'agriculture, et le tourisme.

Cependant, les experts du FMI estiment que les entraves structurelles de l'économie tunisienne continuent de peser sur les exportations, et que la vigueur de la consommation, impulsée par les augmentations salariales, a des conséquences inflationnistes et entraîne un creusement des déficits budgétaire et extérieur au demeurant déjà élevés. Par ailleurs les experts du FMI relèvent que la dette publique et la dette extérieure se sont hissées à 65 % du PIB et 73 % du PIB, respectivement, en juin. Toutefois, l'équipe du FMI souligne que « Les autorités tunisiennes ont accéléré leur réaction aux tensions économiques. Ainsi le gouvernement a augmenté les prix administrés des carburants en juillet, réduisant ainsi les subventions énergétiques inefficaces, et ont par ailleurs intensifié la lutte contre la corruption.

Enfin, la participation de la Tunisie au Compact with Africa, initiative du G20, a aidé le pays à démontrer son potentiel considérable en matière d'investissement.

Autres actions menées par les autorités pour soutenir l'économie, l'équipe du FMI relève aussi que « La Banque centrale de Tunisie s'est orientée vers une plus grande flexibilité du taux de change pour aider à aligner le dinar sur ses fondamentaux et maintenir les réserves à un niveau adéquat. Par ailleurs elle a entériné un resserrement de la politique monétaire, avec deux augmentations du taux directeur pour le porter à 5 % et de nouvelles limites macro prudentielles, a contribué à modérer l'inflation et à soutenir le dinar.

Pour conclure, les experts du FMI ont souligné que « des réformes structurelles ambitieuses seront encore déterminantes dans les efforts que déploie la Tunisie pour assurer une croissance inclusive et un relèvement des niveaux de vie pour l'ensemble de la population. La modernisation de la fonction publique, la viabilité du régime de retraite et l'élargissement de l'accès au crédit seront de nature à doper la croissance, à réduire les déséquilibres et à dégager des ressources pour financer les investissements prioritaires dans les infrastructures, l'éducation et la santé. La mise en place d'une instance anti-corruption efficace

FOCUS

L'ALGÉRIE INSTAURE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE

C'est une première en Algérie, les biens immobiliers seront taxés. Le projet de Loi de finances 2018, introduit un impôt sur la fortune en définissant le type de patrimoine assujéti, le barème et la destination des recettes provenant de cet impôt. Le seuil est fixé à 50 millions dinars (375.248 euros). Les biens concernés sont essentiellement les biens immobiliers, les véhicules particuliers d'une cylindrée supérieure à 2.000 cm³ (essence) et de 2.200 cm³ (gasoil), les yachts et bateaux de plaisance, les chevaux de course, les avions de tourisme, les objets d'art estimés à plus de 500.000 DA (3752 euros), les bijoux et pierreries, or et métaux précieux. Les habitations principales sont exclues de l'assiette de l'impôt sur la fortune. La répartition des recettes issues de cet impôt, dont le montant escompté n'a pas été révélé, est fixée à raison de 60% au budget de l'Etat, de 20% aux budgets communaux et de 20% au Fonds national du logement.

Visitez le site
de la Chambre
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

Le lourd tribut payé par l'économie palestinienne à l'occupation

L'économie palestinienne serait « au moins deux fois plus importante sans l'occupation israélienne », selon le rapport annuel de la CnuCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) sur l'assistance à la population palestinienne.

En 2015, la croissance de l'économie palestinienne a été de 3,5 %, un « taux insuffisant pour relever le revenu par habitant qui stagne et reste inférieur à son niveau de 2013 », indique le rapport. Le constat dressé par la CnuCED sur les conséquences de l'occupation israélienne est accablant. Les importations palestiniennes sont trop lourdement taxées par les douanes israéliennes. L'année dernière, 25 % des habitants des territoires occupés étaient au chômage, et 66 % souffraient d'insécurité alimentaire. Dans la bande de Gaza, le taux de chômage s'est même élevé à 38 % en 2015, et 73 % de la population a eu besoin d'une aide alimentaire. Israël a resserré son blocus sur Gaza l'année dernière et a ajouté plus de biens sur la liste des produits à double usage interdits, pouvant potentiellement être utilisés à des fins militaires. Le rapport a noté que pour la première fois en 50 ans, le taux de mortalité infantile à Gaza a grimpé. Il est passé de 12 à 20,3 pour 1 000 naissances entre 2008 et 2013. « Il s'agit d'une tendance sans précédent et rarement constatée dans des communautés en dehors de celles affectées par le sida », poursuit le texte. Les experts dénoncent aussi la « confiscation des terres, de l'eau et d'autres ressources naturelles » des Palestiniens. En outre, le rapport stigmatise les restrictions dans la libre circulation des personnes et des biens, la « destruction des biens », « l'extension des colonies israéliennes, la fragmentation des marchés domestiques et la forte dépendance à l'économie israélienne ».

Arabie saoudite :

Le FMI conseille à Riyad d'étaler la mise en œuvre de ses réformes



prince héritier Mohammad ben Salmane lancé en 2016, l'Institut de Bretton wood a cependant conseillé à l'Arabie saoudite de ne pas aller trop vite dans ses réformes et surtout dans les hausses des prix. Rappelons que l'Arabie a pris des mesures pour augmenter les taxes sur le tabac, les boissons gazeuses et énergisantes, à imposer des taxes sur les expatriés et à hausser les prix de l'énergie et de l'eau.

L'augmentation des prix de l'essence et de l'électricité pourrait atteindre 80 % et devrait générer 57,7 milliards d'euros (près de 68 milliards de dollars) d'ici à 2020, selon le FMI. Les taxes et la TVA qui sera instaurée début 2018 devraient générer 17 milliards d'euros (soit 20 milliards de dollars) d'ici à 2020, soit 2 à 3 % du PIB. Grâce à ces mesures, la croissance des secteurs non pétroliers devrait se redresser, mais la croissance globale du PIB restera proche de zéro, compte tenu du recul de la production pétrolière.

Confronté à la baisse des prix du brut et par conséquent à ses revenus et sujet à des déficits budgétaires avoisinant les 170 milliards de dollars entre 2014-2016, le Royaume saoudien a entrepris un train de réformes qui visent à diversifier son économie pour la rendre moins dépendantes des hydrocarbures. Si le fonds monétaire international salut l'ambitieux programme économique Vision 2030 du

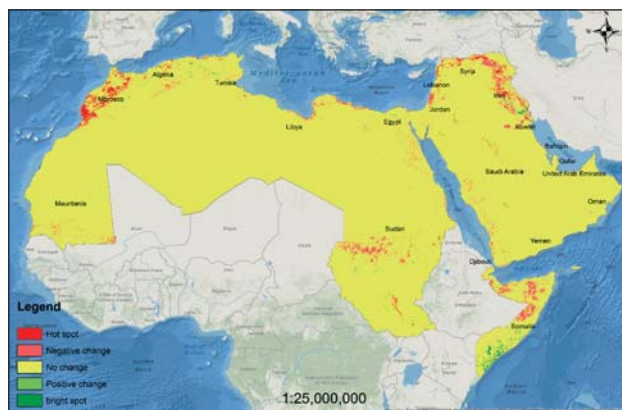
FOCUS

JCDECAUX OBTIENT LE CONTRAT DE L'AÉROPORT DE BAHREÏN

Le géant français de l'affichage publicitaire JCDecaux a obtenu le contrat publicitaire exclusif du nouvel aéroport international de Bahreïn, pour un montant non dévoilé, a annoncé le groupe dans un communiqué. « Avec ce contrat exclusif de 10 ans (...), JCDecaux fournira et exploitera plus de 200 formats publicitaires dans le nouvel aéroport international, qui prévoit entre 9 et 10 millions de passagers à l'ouverture et dont le nouveau terminal aura une capacité de 14 millions de passagers », a indiqué le groupe. Ce contrat publicitaire permet au groupe « d'accéder à un nouveau marché » au Moyen-Orient, s'est félicité Jean-Charles Decaux, codirecteur général de JCDecaux. JCDecaux a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 3,39 milliards d'euros (4 milliards de dollars) et compte plus de 13 000 collaborateurs dans le monde.

MENA : L'instabilité régionale ternit les perspectives de croissance

L'instabilité grandissante dans les pays de la zone MENA impacte les perspectives de croissance dans certains pays de la région selon la Banque mondiale qui relève dans son dernier bulletin trimestriel que les perspectives, à court terme, de redressement économique dépendent de plusieurs facteurs, notamment les incertitudes résultant des conflits prolongés dans la région et de l'afflux de personnes déplacées de force. A la fin de l'année dernière, la BM dénombrait plus de 5,4 millions de réfugiés syriens enregistrés, dont 75 % étaient concentrés au Liban et en Jordanie. Ce nombre élevé de réfugiés a exacerbé les problèmes de développement auxquels ces pays étaient déjà confrontés. Constatant la difficulté pour ces pays de s'attaquer au problème du chômage des jeunes et de répondre aux besoins des personnes déplacées, le rapport conseille aux pays de la région d'adopter « la bonne combinaison pour se développer plus rapidement, y compris des réformes visant à diversifier les économies et renforcer l'environnement des affaires afin de renforcer le potentiel du secteur privé. Toutefois et en dépit d'un ralentissement de la croissance en 2017 qui ne devrait pas dépasser 2,1 %, les perspectives économiques dans la zone MENA devraient s'améliorer en 2018 et 2019, et permettre une croissance régionale dépassant 3 %. La BM estime que les exportateurs et importateurs de pétrole de la région tireront, tous, profit d'une amélioration constante de la croissance mondiale, de l'augmentation des échanges avec l'Europe et l'Asie, d'une plus grande stabilité des marchés de produits de base et particulièrement du pétrole, et enfin des réformes entreprises dans certains pays de la région.



Les partenariats public-privé en pleine expansion au Moyen-Orient



Les pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont de plus en plus recours aux partenariats public-privé (PPP) pour financer leurs projets d'investissement, selon une étude de la revue Middle East Economic Digest (MEED). Ce changement est lié à la chute des prix du brut qui privent les pays exportateurs d'une partie importante de leurs revenus. De la Libye à l'Iran, les projets de PPP ont plus que doublé l'an dernier, atteignant 155 milliards d'euros (soit 183 milliards de dollars), indique cette étude.

Cette tendance témoigne de l'effort consenti par les gouvernements de la région pour attirer les investisseurs privés, y compris pour les projets d'infrastructure qui relevaient jusque-là essentiellement d'un financement public. Elle constitue « un des bouleversements les plus significatifs »

dans le paysage financier du Moyen-Orient. Le recours accru aux PPP s'explique par la nécessité, pour ces gouvernements, de pallier la chute des cours du pétrole depuis 2014 : après avoir dépassé les 110 dollars le baril, il est maintenant à moins de 60 dollars et pèse sur la croissance au Moyen-Orient. Le MEED indique encore que le Koweït arrive en tête des pays de la région ayant recours aux PPP avec 44,4 milliards de dollars, devant la Libye (35 milliards de dollars), les Émirats arabes unis (27,6 milliards de dollars) et l'Iran (14 milliards de dollars). Le montant de ces PPP en Arabie saoudite n'atteint en revanche que 14,3 milliards d'euros (près de 17 milliards de dollars) sur un an, selon la même source. Les deux tiers des projets recensés, d'un montant de 100 milliards de dollars, sont encore dans leurs phases préliminaires, et les appels d'offres devraient être attribués d'ici à cinq ou six ans, précise par ailleurs l'étude.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-arabe.org

L'Arabie saoudite a annoncé la levée de 12,5 milliards de dollars, soit la plus grosse opération de 2017 sur le marché de la dette des États. À la mi-octobre 2016, pour son premier emprunt sur le marché international, le royaume avait inscrit d'emblée un record historique avec le plus gros emprunt jamais réalisé. L'opération annoncée se répartit sur trois échéances, mars 2023, mars 2028 et octobre 2047. Cinq établissements bancaires pilotent cet emprunt syndiqué, à savoir GIB Capital, HSBC, Goldman Sachs, J. P. Morgan et MUFG. Entre ces opérations géantes, le pays a par ailleurs levé des montants moindres en émettant des obligations islamiques ou « sukuk ». Subissant de plein fouet le contrecoup des cours du brut avec un déficit budgétaire de 87 milliards de dollars en 2016, le premier exportateur mondial de pétrole avait alors lancé un plan de diversification de son économie et des réformes pour renflouer ses caisses, dont cet emprunt international et des mesures d'austérité. En 2017, l'Arabie saoudite se prépare de nouveau à un important déficit budgétaire pour la 4^e année consécutive, de l'ordre de 53 milliards de dollars. L'an dernier, les recettes liées au pétrole ont atteint 89 milliards de dollars, un plus bas depuis 2004. Les autres recettes ont augmenté régulièrement grâce aux mesures prises par le royaume pour atteindre 49,6 milliards de dollars l'an dernier.

L'Arabie saoudite prévoit de lever 12,5 milliards de dollars



Adhérez à la
**Chambre de commerce
Franco-Arabe**

*Votre partenaire économique et commercial
en France et dans les pays arabes*

Pour recevoir la Newsletter de la CCFA, veuillez remplir ce document et l'envoyer à l'adresse suivante :

Chambre de Commerce Franco-Arabe
250 bis boulevard Saint Germain 75007 Paris
ou contactez-nous : tél: 01 45 53 20 12 - mail: info@ccfranco-arabe.org

Mme M^{lle} M.

Adresse :

Société :

Code postale :

Prénom :

Ville :

Nom :

Fonction :

Pays :

Email :